

TRÈVE-PAQUET. — On appelle ainsi le pâté de maison qui est à la jonction du chemin n° 2, dit de *Trève-Paquet*, avec le chemin n° 9, dit de la *rue Gayet* et la ruelle *Samplan*. Le mot de Trève-Pâque a succédé à celui de *Trève-Paquet*, c'est-à-dire *les trois chemins de Paquet*, résidence d'un ancien habitant de Saint-Cyr, portant ce nom. Nous avons de même le trève Gayet, le trève Marion, le trève d'Ouillon, le trève Gagneur, le trève Tramoys, le trève des Rivières. En un mot, on appelle ainsi la réunion à angle droit de deux chemins qui en forment trois. D'où l'étymologie *tres viæ* (trois voies), puis *trève*.

VARENNES (Les). — Dans l'atlas terrier de 1785, on appelle *varennnes* un territoire allant des *Sablères* à Iland, et au milieu duquel se trouve l'ancienne propriété de M. André, maire de Colonges, sous le gouvernement de juillet. Dans le cadastre de 1825, les Varennnes se trouvent confinées au couchant par le *sentier des terres*, aujourd'hui *la ligne ferrée*, au levant par la *ruette des Varennnes*, au midi par le chemin du *Grand Violet* et au nord par le chemin du *Rochet*. Ce mot de *Varennnes* pour *Garennnes* indique un pays de chasse, de parc réservé où l'on enfermait jadis lièvres et lapins.

VELINIÈRE. — VENIÈRE. — Ces deux noms représentent une portion du grand territoire d'Epelluis, à la jonction des chemins de la Pelonnière et de la Côte. Nous ignorons l'étymologie de Velinière, quant à *Venièrre*, il signifie territoire de vin, ce qui était vrai jadis.

VIVIER (Le). — Voir Côtes du Poizat et Torvéon.